

Le domaine de l'apiculture et la lutte contre le frelon asiatique

Au niveau national :

- Le Ministère de l'agriculture a mis en place sur son site de démarches en ligne une rubrique pour la [déclaration des ruches](#) (obligatoire).
- Le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) centralise les informations sur les frelons asiatiques afin d'établir des diagnostics et une carte nationale
- L'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP) en collaboration avec le MNHN définit des protocoles de lutte

Au niveau régional

- La fédération régionale des Groupements de défense sanitaire ([FRGDSAURA](#)) et la [FREDON](#) ont des missions d'Organisme à Vocation Sanitaire, la FREDON étant chargée du frelon asiatique
- Des entreprises spécialisées comme notamment [FARAGO](#) (à La Tour de Salvagny) et [Rhône Guèpes Frelons](#) (à BULLY) interviennent dans notre secteur
- Les réseaux d'apiculteurs locaux disposent de compétences dans la lutte contre le frelon asiatique
 - Le [syndicat apicole du Rhône](#) propose des [documents pratiques pour lutter contre le frelon asiatique](#) avec des méthodes pour un piégeage sélectif
 - Le GASARHONE, groupement d'action sanitaire apicole du Rhône
 - L'association CERA & CAETERA basée à Civrieux qui a mis en place un rucher collectif sur Civrieux
 - Abeilles sur Saône à Fontaines Saint-Martin

Calendrier de lutte contre le frelon asiatique

Pour votre information, plusieurs approches de piégeage sont proposées par les structures du domaine apicole.

Toutes ces structures promeuvent un piégeage sélectif.

Par contre certaines sont favorables à un piégeage des fondatrices au printemps (ex : les réseaux d'apiculteurs), d'autres non (ex : le FGDSAURA). Si vous souhaitez savoir pourquoi, n'étant pas compétent sur ce sujet, je vous recommande de voir les raisons de ces désaccords avec les structures concernées.

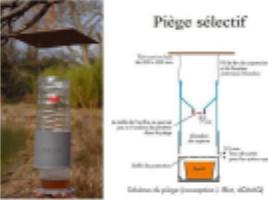
Le tableau ci-dessous présente le cycle annuel de cet insecte :



Le cycle du frelon asiatique



janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
			Phase 1								
				Phase 2							
						Phase 3					
									Phase 4		

Phase 1	<p><u>Piégeage des reines</u> Apparition des fondatrices. Elles sont à la recherche de nourriture sucrée et d'un endroit pour construire leur nid primaire.</p>	<p><u>Lutte</u> Placer les pièges dans des endroits attractifs (arbres en fleurs, compost, ...). Le piégeage à proximité d'anciens nids est efficace. Appâts sucrés : 1/3 bière (brune)+1/3 sirop sucré (grenadine, fraise, ..)+1/3 vin blanc (répulsif abeilles), sangria, nectar de banane, cidre,</p>	
Phase 2	<p><u>Recherche des nids primaires</u></p>	<p><u>Lutte</u> Sa taille n'excède pas le diamètre d'une orange. Inspection des lieux favorables : sous un toit, abri de jardin, coin d'une fenêtre, pergola,</p> <p>Détruire le nid le soir pour être sûr que la reine s'y trouve.</p>	
Phase 3	<p><u>Recherche des nids secondaires</u> La reine ne sort plus du nouveau nid pour pondre. Les ouvrières bâtissent le nid secondaire et nourrissent les larves.</p>	<p><u>Lutte</u> Si la présence de frelons est fréquente, le nid se situe très souvent dans un rayon de 500 mètres. Le nid peut être dans un arbre, une haie, une remise, sous un toit,..... . Un appât à base de calmar permet de voir facilement la direction prise par les frelons pour localiser le nid. Contactez la mairie ou un professionnel.</p>	
Phase 4	<p><u>Piégeage des futures reines reproductrices</u> (1 nid = 400 à 600 nouvelles reines)</p>	<p><u>Lutte</u> Les appâts sucrés redeviennent attractifs (voir « Phase 1 ») ou déchets de poisson, On peut les piéger sur certaines plantes (Fastia (Aralia du japon), Mahonia, bananier)</p>	

Source ville de Caudan